

Image not found or type unknown



Abandon de famille et dettes

Par **nanou04**, le **24/02/2008** à **18:56**

Bonjour, j'ai 37 ans, mère de deux enfants, mon ex compagnon et père des enfants, de nationalité écossaise est parti voici deux ans sans laisser d'adresse. Nous avons un restaurant en Irlande dont je dois aujourd'hui payer les dettes (nous étions co-signataires de toutes les demandes de crédits). Je dois aujourd'hui subvenir aux besoins de nos enfants, et assumer seule toutes les charges et dettes accumulées. Que puis-je faire pour régulariser la situation et partager légalement les dettes? Comment demander une pension alimentaire? Y a-t-il des arriérés à demander? A qui m'adresser? Merci pour votre aide.